



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	07
SOCIAL	01	TRANSPORT	06	ADMINISTRATION	06
ECONOMIE	06	RURAL	05	COMMUNICATION	01

N° 2673

27 Octobre 2022

27 October 2022

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	006/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/RC/DMK/C-NGT/ST/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR- RENTREE SCOLAIRE 2022-2023, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	001/ADD/DCC-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/ADD/DCC-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 OCT 2022 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMEBNT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	15 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	5/D/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 ET TOUS LES ACTES SUBSÉQUENTS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINPROFF ;EXERCICE : 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	02 Lire
	Titre/objet	AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BANC D'ESSAIS A LA SOPECAM.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

7	Reference	035/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/ SDMIM/SMI /CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	035/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°035/DA/DG/CM-SCDP/2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

9	Reference	010/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE BRIS DE MACHINES & AUTOMOBILE (LOT 3), AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	016/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2),
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

11	Reference	017/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 017/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (LOT 2) AU CNIC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	0921-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINPROFF ;EXERCICE : 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	005/DC/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N°_005/DC/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU _17/10/2022_POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOUNDENDI DANS LA COMMUNE D'ENGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-11-2022

15	Reference	007/C/RC/D-MK/C-NG-T/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RC/DMK/C-NGT/ST/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR-RENTREE SCOLAIRE 2022-2023, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

16	Reference	2148-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	0914-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [09028/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°09028/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/22/AONO/SDCC/CIPM DU 17/08/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS ET DE CONSOMMABLES TELECOM A LASODECOTON.

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture N/A

19

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

20

Reference [01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 du 26/10/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-11-2022

21

Reference [012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES (LOT 4), AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

22

Reference [34/AONO/ADC /CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°34/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 27/10/2022 POUR ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA IMPUTATION :BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-11-2022

23

Reference [013/AOIR /CIPM-AS/PAD/2022 DU 20/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AOIR /CIPM-AS/PAD/2022 DU 20/10/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION CONFORME À LA NORME ISO 27001 VERSION 2013 AU PORT AUTONOME DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	014/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 014/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1) AU CNIC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

25	Reference	032/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 26/10 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ÉCLAIRAGE SOLAIRE AU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDERE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	17-11-2022

26	Reference	07 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE QUATRE (04) VÉHICULES (LOT 1) ET DE SIX (06) MOTOS AVEC ACCESSOIRES LOTS (LOT 2) POUR LE COMPTE DU PROJET ACREGIR.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

27	Reference	001/DC/C-DEMBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE COTATION N°001/DC/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 25/10/2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE(PAQUET MINIMUM) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DEMBO, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	12-11-2022

28	Reference	011/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 011/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE BRIS DE MACHINE & AUTOMOBILE AU CNIC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

29	Reference	005/DC/CR-ES/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CR-ES/CIPM/2022 DU 20/10/2022 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE ET URBANISME (PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	27-10-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [02/AC/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/AC/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAM/2022 DU 25 OCT 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) À L'IAEB DE MAYO-OULO

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-11-2022

31

Reference [2160-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

32

Reference [12 /C/C/MBA/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

33

Reference [07](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE QUATRE (04) VÉHICULES (LOT 1) ET DE SIX (06) MOTOS AVEC ACCESSOIRES LOTS (LOT 2) POUR LE COMPTE DU PROJET ACREGIR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

34

Reference [2160-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

35

Reference [096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 24 Octobre 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24 OCTOBRE 2022 PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	09025/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°09025/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 20/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GARNITURES DE SCIES SERVANT A LA REPARATION CYLINDRES DE SCIES A L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

37	Reference	035/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	2148-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

39	Reference	102/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°102/22/AONO/SDCC/CIPM DU 21/10/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOUA LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-11-2022

40	Reference	35/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/10/2022 POUR LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL POUR CERTAINS PERSONNELS D'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-11-2022

41	Reference	020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 27 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCÉDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	001/AONR/IMPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/IMPM/CIPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022, POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET D'ETUDES POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET POUR LES ETUDES DU PROJET DE L'EXTENSION DE L'UNITÉ PILOTE DE PRODUCTION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS AMÉLIORÉS (MTA) DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES (IMPM).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2022

43	Reference	015/ONIT/BCC/C2D-RC2/ITB/22 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°015/ONIT/BCC/C2D-RC2/ITB/2022 OF 27/10/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF GREEN SPACES IN THE TOWN OF BAMENDA IN THREE LOTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-12-2022

44	Reference	08/AONO/PADFA II/CSPM/2022 du 26 OCTOBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES CONCERNE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/PADFA II/CSPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE RIZICOLE DE BINGOU DANS LA COMMUNE DE TONGA, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-11-2022

45	Reference	03/AC/C-PTA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N03/AC/C-PTA/CIPM/2022 DU 21/10/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-11-2022

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/RC/DMK/C-NGT/ST/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR- RENTREE SCOLAIRE 2022-2023, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar
(Autorité contractante),**

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2022 ;
- Vu** La Demande de Cotation N°001/DC/RC/DMK/C-NGT/ST/CIPM/2022DU 19 Septembre 2022 relatif à la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires de la Commune de Ngambé-tikar – Rentrée scolaire 2022-2023 Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Vu la lettre N°003./L/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM /2022 du 21 OCTOBRE 2022 portant proposition d'attribution
DECIDE :

Article 1^{er}–Le soumissionnaire **ETS WAFFI BP : 0000 Yaoundé** est retenu pour **LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR-RENTREE SCOLAIRE 2022-2023, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** pour les montants Toutes Taxes Comprises de :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS WAFFI	4 745 655	NGAMBE-TIKAR le 5 659 194	21 Octobre 2022 28 jours

Le MAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de Ngambé-Tikar**, pour l'établissement de la Lettre-Commande **BELENGA PWA Mathieu**

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BANYO

ADDITIF N° 001/ADD/DCC-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 OCT 2022 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMEBNT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 21 OCT 2022 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 07 NOV 2022 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dépouillement aura lieu le 21 OCT 2022 à 15 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dépouillement aura lieu le 07 NOV 2022 à 15 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le Présent Additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

BANYO le 18 Octobre 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

DECISION N°012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CNIC (Maitre d'Ouvrage).

Vu la Constitution,

Vu le Decret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés commerciales et du Groupement économique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n°2017/011 du juillet portant statut général des entreprises publiques

Vu le Decret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises Publiques ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu „ les statuts de la société.

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive Unique de la Société Chantier Naval et Industriel du Cameroun en date du 05 février 1988 ;

Vu la résolution Unique du 26 juin 2020 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CNIC ;

Vu . la résolution n°01//18/CA/CNIC du 30 novembre 2018 portant adoption du Régime Général des Marchés du Chantier Naval et Industriel du Cameroun.

Vu la résolution n°02/18/CA/CNIC du 28 Décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission interne de passation des marchés au Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A.

Vu les normes en vigueur.

Decide

Article 1: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée.

LOT	N ° • PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL MARCHÉ	DELAI D'EXECUTION
1	Souscription de la police d'assurance responsabilité civile Chef d'Entreprise au CNIC S.A.	Siege Direction Generale et sites de production du CNIC	ROYAL ONYX INSURANCE S.A. B.P.12230 Douala	31 500 000 FCFA	12 mois
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur General du CNIC		

Article 2: Ladite entreprise doit satisfaire aux obligations de souscription au plus dans un délai de dix (10) jours sous peine d'annulation de leur attribution/.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant le DOSSIER de DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-MBNA/CIPM/2022 du 21 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

D E C I D E :

Article 1^{er} : Les entrepreneurs ci-dessous cités sont retenus comme attributaires des Lettres Commandes relative au Dossier d'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	BEBE TECHNOLOGY BP :33204 YAOUNDE Tel :656 238 600	10 928 666	15 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 26 Octobre 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MFOU

PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 ET TOUS LES ACTES SUBSÉQUENTS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINPROFF ;EXERCICE : 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Aout 1996 sur la gestion de l'environnement,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation,

Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,

Vu la Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à

l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022 ;

Vu le Code minier,

Vu les Textes régissant les corps de métier,

Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la Lettre

N°...../PA/CIPM/C.MFOU/22 du2022,

Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : la Décision N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 du 03 Octobre 2022 portant attribution de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 du 16 AOUT 2022, pour les travaux de réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille, dans la Commune de MFOU, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre est annulée.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 27 Octobre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BANC D'ESSAIS A LA SOPECAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 30 septembre 2022 à **12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : offre administrative ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BANC D'ESSAIS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 28 NOVEMBRE 2022 à **12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : offre administrative ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BANC D'ESSAIS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 30 septembre 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 28 NOVEMBRE 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 25 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1 ^{er}	SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM) Tél : +237 233 42 15 42 BP : 15085 - DOUALA	4 critères validés sur 5, soit 80%	105 066 378	Quatre-vingts dix (90) jours
2 ^{ème}	BETANG ENGINEERING BP : 7528 – DOUALA Tél : 677 796 637	3 critères validés sur 5, soit 60%	Éliminé	

Le Directeur Général de **SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM)**, Tél : **+237 233 42 15 42**, BP : 15085 - DOUALA, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°035/DA/DG/CM-SCDP/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°025/AONO/DG/DTEC/ SDMIM/SMI/ CIPM-SCDP/2022 du 18/08/2022 relatif à la mise en conformité du poste de chargement jet A1 du dépôt SCDP de Ngaoundéré ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en conformité du poste de chargement jet A1 du dépôt SCDP de Ngaoundéré ;

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM) Tél : +237 233 42 15 42 BP : 15085 - DOUALA	105 066 378	Quatre-vingts dix (90) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 26 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

DECISION N°010/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/A0NO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE BRIS DE MACHINES & AUTOMOBILE (LOT 3), AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CNIC (Maitre d'Ouvrage).

Vu la Constitution,

Vu le Decret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

:Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés commerciales et du . Groupement économique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n°2017/011 du juillet portant statut général des entreprises publiques

Vu le Decret no 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises Publiques ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu les statuts de la société.

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive Unique de la Société Chantier Naval et Industriel du Cameroun en date du 05 février 1988 ;

Vu la résolution Unique du 26 juin 2020 portant nomination du Directeur Général et du Directeur . t. Général Adjoint du CNIC ;

Vu la résolution n°01//18/CA/CNIC du 30 novembre 2018 portant adoption du Régime Général des - Marchés du Chantier Naval et Industriel du Cameroun.

Vu la résolution n°02/18/CA/CNIC du 28 Décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission interne de passation des marchés au Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A.

Vu les normes en vigueur.

Article 1: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée.

N° LOT	PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL MARCHÉ	DELAI D'EXECUTION
3	Souscription de la police d'assurance Bris de machines & Automobile au CNIC	Yard Pétrolier de Limbe	Assurance & . cai Reassurance Af n S.A. B.P. 15584 Douala	84 925 332 FCFA	12 mois
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur Général du CNIC		

Article 2: Ladite entreprise doit satisfaire aux obligations de souscription au plus dans un délai de dix (10) jours sous peine d'annulation de leur attribution/.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

DECISION N°016/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2),

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CNIC (Maitre d'Ouvrage).

Vu la Constitution,

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés commerciales et du Groupement économique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n°2017/011 du juillet portant statut général des entreprises publiques

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises Publiques ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution : des marchés publics ;

Vu les statuts de la société.

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive Unique de la Société Chantier Naval et Industriel du Cameroun en date du 05 février 1988 ;

Vu la résolution Unique du 26 juin 2020 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CNIC ;

Vu la résolution n°01/18/CA/CNIC du 30 novembre 2018 portant adoption du Régime Général des Marchés du Chantier Naval et Industriel du Cameroun.

Vu la résolution n°02/18/CA/CNIC du 28 Décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission interne de passation des marchés au Chantier Naval et Industriel du Cameroun **S.A.**

les normes en vigueur.

Decide

Article 1: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée.

N ° LOT	PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL MARCHE	D'EXDELAIEXECUTION
	Souscription de la police d'assurance Individuelle Accident au CNIC S.A.	Siege Direction Generale et sites de production du CNIC	ROYAL ONYX INSURANCE S.A. B.P.12230	Douala 19 800 000 FCFA	12 mois
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur General du CNIC		

Article 2: Ladite entreprise doit satisfaire aux obligations de souscription au plus dans un délai de dix (10) jours sous peine d'annulation de leur attribution/.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 017/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (LOT 2) AU CNIC S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Chantier Naval et Industriel du Cameroun communique :

Par Décision n° _____, /022/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation suscitée :

N° LOT	PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL HT	DELAIS D'EXECUTION
2	Souscription de la police d'assurance Individuelle Accident au CNIC S.A.	Siege Direction Generale et sites de production du CNIC	ROYAL ONYX INSURANCE S.A. B.P.12230 Douala	19 800 000 FCFA	12 mois
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur General du CNIC		

Ladite entreprise est appelée à satisfaire aux obligations de souscription dans un délai maximal de dix (10) jours, sous peine d'annulation de son attribution, par la Direction Générale du CNIC.

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de Demande de Cotation N° **01/DC/ADC/CIPM/2022 du 06/09/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0146-22/ADC/CIPM/se du 6 Octobre 2022.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}- La lettre-commande relative à la fourniture d'armoires de rangement pour les vestiaires du personnel et les lits de repos à l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **ATELIER POLYVALENT**, BP : 30675 Yaoundé, Tél : **699 60 82 10/674 03 57 58**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-huit millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent (18 364 500) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2 – Le Gérant de la société **ATELIER POLYVALENT**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 24 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MFOU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINPROFF ;EXERCICE : 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,
 Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Aout 1996 sur la gestion de l'environnement,
 Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation,
 Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,
 Vu la Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées,
 Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
 Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
 Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
 Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
 Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
 Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,
 Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022 ;
 Vu le Code minier,
 Vu les Textes régissant les corps de métier,
 Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,
 Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°...../PA/CIPM/C.MFOU/22 du2022,
 Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses,

DECIDE

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille	ETS INGRID BP : Yaoundé Tél : 699 84 85 35	12 010 860	3 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N°_005/DC/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU
17/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE D'EKOUNDENDI DANS LA COMMUNE D'ENGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET Exercice 2022, le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Autorité Contractante, lance une DEMANDE DE CATION, pour les travaux de réhabilitation de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'EKOUNDENDI dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

100 TRAVAUX PREPARATOIRES

- 101 Installation du chantier
- 102 Dépose de la couverture et plafond existants y compris toute sujétion d'évacuation et mis en dépôt
- 103 Dépose des portes et fenêtres en bois existantes y compris toute sujétion d'évacuation et mis en dépôt
- 104 Dépose de la chape existante y compris toute sujétion d'évacuation
- 105 Dépose du Tableau

200 MACONNERIE - ELEVATIONS - ENDUITS

- 201 Raccord de crépissage dosé à 350kg/m3 sur les murs intérieurs
- 202 Tableau noir
- 203 Chape lisse (couche d'usure) dosé à 400kg/m3
- 204 Fourniture et pose de claustras pour fenêtres y compris raccords de maçonnerie
- 205 Exécution d'estrade en Béton armé dosé à 300kg/m3 y compris seuil en cornières de 30

300 CHARPENTE – PLAFOND

- 301 Ferme deux pannes en bois (essence dur) de 3x15x500 cm traité au carbonyle
- 302 Chevron 8x8x600 pour pannes (espacées de 90) en bois (essences dure) traité au carbonyle



303 Planche de rive de section 3x25

304 Plafond en panneaux de 60x120 de contreplaqué de 4mm à l'intérieur et en tôles lisses à l'extérieur y compris solivage

400 COUVERTURE

401 Tôle faitière alu au 5/10ème y compris toute sujétion de pose

402 Couverture en tôle bac 3,5/10ème y compris toutes sujétions de pose

500 PORTES ET FENETRES

501 Porte métallique complète 150x210cm à deux battants

600 ELECTRICITE

601 Gaine de réservation et boîtiers

602 Fil TH 2,5mm² pour toutes les installations (prises et lampes)

603 Réglettes de 120

604 Interrupteurs et prises de courant encastrés

605 Attache, dominos, boîtier, boîte de déviation, toutes sujétions et sécurité, raccordement avec le réseau existant dans l'établissement

606 Câble V G V 1 ,5 mm² en plafond

700 PEINTURE

701 Peinture à eau en deux couches sur les murs intérieurs

702 Peinture à eau en deux couches sur les murs extérieurs

703 Plinthe en peinture à huile sur murs intérieur (ht=0,20m) et extérieurs (ht=1m) y compris soubassement

3. **Cout Prévisionnel**

704 Peinture Tropix (ou similaire) sur plafond.
Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **10.000.000 (Dix Millions) Francs CFA.**

4. **ASSAINISSEMENT**

801 Béton projeté dosé à 350kg/m³ sur dalle de 40cm au tour du bâtiment

802 Dallage des alentours du bâtiment ep. 8cm en Béton armé dosé à 300kg/m³

5. **Participation et origine**

La participation à cette DEMANDE DE COTATION est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. **Financement**

Les travaux objet du présent DEMANDE DE COTATION sont financés par le Chapitre _____, Exercice 2022. Sur la ligne d'Imputation budgétaire N°**56 15 102 01 641166 523314 426**

7. **Consultation du Dossier**

Le Dossier de DEMANDE DE COTATION peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier DE COTATION peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **10.000 (Dix Mille) Francs CFA** payable à la perception des Finances de NGOMEDZAP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le 4 /11/2022 à 12

Heures, heure locale et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT**

N°_005_/DC/C-NGOMEDZAP/CIPM/2022du_17/10/2022_

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOUNDENDI DANS LA COMMUNE DENGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet de la présente DEMANDE DE COTATION est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **deux cent mille francs CFA (200.000 FCFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la DEMANDE DE COTATION.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/11/2022 à 13 **Heures**

et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOMEDZAP, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les Absence d'un des trois volumes ;

Absence de la caution de soumission

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Soumissionnaire n'ayant pas atteint 75% sur la note technique

14.2 CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier DEMANDE DE COTATION (RPDC notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au numéro vert :

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/RC/DMK/C-NGT/ST/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR-RENTREE
SCOLAIRE 2022-2023, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-NG-T/ST/CIPM/2022 DU _____

Le résultat se présente comme suit :

LOT Unique	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai	Observations
Fourniture du paquet minimum	ETS WAFFI	4 745 655	5 659 194	28 jours	RAS

Le soumissionnaire **ETS WAFFI** est retenu pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires de la Commune de Ngambé-Tikar).

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à **la Mairie de Ngambé-Tikar**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 25 Octobre 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0914-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcgdu** du **21 Octobre 2022**, la lettre-commande pour la fourniture des équipements de radiocommunication sol-air et sol-sol pour les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **GLOBAL TELECOMMUNICATION HOUSE S.A, BP 17685 Douala, Tél : 233 43 47 58 / 677 75 53 00, Fax : 233 42 02 42**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-sept millions cinq mille cinquante (17 005 050) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus est priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 20/AONO/ADC/CIPM/2022 du 22/07/2022** ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 131-22/ADC/CIPM/se du 08 Septembre 2022

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}- La lettre-commande relative à la fourniture des équipements de radiocommunication sol-air et sol-sol pour les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la société **GLOBAL TELECOMMUNICATION HOUSE S.A**, BP : 17685 Douala, **Tél : 233 43 47 58/ 677 75 53 00, Fax : 233 42 02 42**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-sept millions cinq mille cinquante (17 005 050) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 – Le Directeur Général de la société **GLOBAL TELECOMMUNICATION HOUSE S.A**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 21 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09028/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY PORTANT ATTRIBUTION DES
LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°082/22/AONO/SDCC/CIPM DU 17/08/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS
ET DE CONSOMMABLES TELECOM A LASODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°082/22/AONO/SDCC/CIPM du 17/08/2022 pour la fourniture de deux (02) lots d'équipements et de consommables télécom à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°108/22/SDCC/CIPM du 07/10/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SECEL B.P 15685 Douala	36 548 933	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	IT SYSTEME & NETWORK B.P 12 747 Douala	34 273 750	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 20 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres international ouvert n°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 du 20 septembre 2022 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une taqueuse électrique à la SOPECAM, sont informés que la date de remise des offres prévue le 25 octobre 2022 à 12 heures est reportée au 31 octobre 2022 à la même heure. L'ouverture des plis suivra une heure plus tard.

YAOUNDE le 25 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 01/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

2. Consistance des prestations

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)** invite les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour **la production des supports de communication pour le compte du PADFA II**.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier de Demande de Prix.

3. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

4. Participation et origine

La Demande de Prix est ouverte à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier de Demande de Prix, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

5. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de **25 000 (Vingt-Cinq Mille) F CFA**, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARPM n°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des Chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer au Dossier de Demande de Prix.

6. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et **six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **15 NOVEMBRE 2022 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention :

*« AVIS DEMANDE DE PRIX NATIONAL N° 01 /DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 26 NOVEMBRE 2022
Relative à la production des supports de communication pour le compte du Projet d'Appui Au Développement des
Filières Agricoles-Phase II (PADFA II).
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

7. Delai de Livraison

Le délai et le lieu de livraison prévu pour **la production des supports de communication pour le compte du PADFA II** sont :

Délai de livraison : [30 jours] à compter de la notification de l'Ordre de Service à livrer.

Lieu de livraison : **Unité** de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Bastos derrière Ambassade de Chine dans des emballages adéquats pour chacun des articles commandés.

8. Cautionnement Provisoire

Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une **caution de soumission d'un montant de 300 000 (Trois Cent Mille) Francs CFA**.

9. Recevabilité des Offres

Les Offres électroniques ne sont pas acceptées.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **15 NOVEMBRE 2022** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise à l'UCGP du projet.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **09/10 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (02 critères) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et page de signature du marché d'un montant cumulé de 5 000 000 (Cinq Millions) de F CFA). (01 critère) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de Cinq Millions (5 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison (02 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **9/10 de « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**) .

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **9/10 de « Oui »** et une offre financière évaluée la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus de Demande de Prix comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

La procédure de Demande de Prix se déroulera conformément aux procédures de Demande de Prix National spécifiées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA de Septembre 2021 et au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

Veillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net ; www.padfa.net . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de La Demande de Prix– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **15 NOVEMBRE 2022**.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

DECISION N°012/D/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/ 22 DU 01 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DGA/DG/CIPM-CNIC/22 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES (LOT 4), AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CNIC (Maitre d'Ouvrage).

Vu la Constitution,

le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés commerciales et du Groupement économique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n°2017/011 du juillet portant statut général des entreprises publiques

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises Publiques ;

la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

les statuts de la société.

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive Unique de la Société Chantier Naval et Industriel du Cameroun en date du 05 février 1988 ;

Vu la résolution Unique du 26 juin 2020 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CNIC ;

Vu la résolution n°01//18/CA/CNIC du 30 novembre 2018 portant adoption du Régime Général des Marchés du Chantier Naval et Industriel du Cameroun.

Vu la résolution n°02/18/CA/CNIC du 28 Décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission interne de passation des marchés au Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A.

Vu les normes en vigueur.

Article 1: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée.

LOT	N ° PRFSTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL MARCHÉ	DELAI D'EXECUTION
	-	Yard Pétrolier de Limbe	Assurance & Reassurance Africaine S.A. A B.P. 15584 Douala	89 833 841 FCFA 12 mois	
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur Général du CNIC		

Article 2: Ladite entreprise doit satisfaire aux obligations de souscription au plus dans un délai de dix (10) jours sous peine d'annulation de leur attribution/.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A Jeremie

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°34/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 27/10/2022 POUR ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place d'une approche de management par objectif, et dans la perspective de renforcement du pilotage des ressources humaines, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun SA, Maître d'Ouvrage, envisage de lancer un appel d'Offres National Ouvert pour l'élaboration du schéma Directeur des ressources humaines au sein de la société Aéroports Du Cameroun SA.

2. Consistance des prestations

Les consistances du schéma Directeur des ressources humaines consistera à :

- 1) Analyser l'état des lieux qualitatif et quantitatif des ressources humaines existant à ADC SA ainsi que les principaux facteurs d'évolution (structurels, organisationnels technologiques) ;
- 2) L'analyse prévisionnelle des besoins
- 3) La stratégie ressources humaines de ADC SA en termes de pilotage des effectifs, de gestion des emplois, de développement des compétences, amélioration des procédures et des outils permettant de suivre l'activité et la performance RH. ;
- 4) Les plans d'actions 2023-2026

NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est d'environ **Quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux cabinets de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la gestion des ressources humaines.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports du Cameroun S.A., **exercice 2022, ligne 60570000**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Département de la Gestion Administrative **des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, Tél. **222 23 36 02**, **postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq (25 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **28/11/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N° 34./AONR/ADC/CIPM/2022 DU 27/10/2022

POUR ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage a fixé un délai de **trois (03) mois** pour l'exécution de cette prestation. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **28/11/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103-386**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique requise seront ouvertes à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) La présence des informations financières dans les dossiers administratifs et les offres technique ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

14.2. Critères essentiels

1. Références en prestations similaires : **40pts** ;
2. Qualification du personnel : **30pts** ;
3. Note méthodologique : **15pts** ;
4. Moyens matériels et logistiques : **10pts** ;
5. Capacité financière : **07pts** ;
6. Preuve d'acceptation des conditions du marché : **03 pts** ;
7. Présentation de l'offre : **05pts**.

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Ressources Humaines de la société Aéroports Du Cameroun, sise à son siège social à Yaoundé-Nsimalen, Tél : **222 23 36 02** poste 430.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 24 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 013/AOIR /CIPM-AS/PAD/2022 DU 20/10/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION CONFORME À LA NORME ISO 27001 VERSION 2013 AU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
330241

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement d'un cabinet pour la mission d'assistance technique et l'accompagnement dans la mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information conforme à la norme ISO 27001 version 2013 au Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire retenu sera principalement chargé des missions ci-après :

- Réaliser un diagnostic pour évaluer la situation actuelle du S.I conformément aux exigences de la norme ISO 27001 ;
- Passer en revue les livrables déjà réalisés dans le cadre du système de management existant dans une optique d'intégration avec le SMSI ;
- Définir les objectifs et les exigences en termes de sécurité de l'information conformément aux exigences de la norme ISO 27001 ;
- Etablir la liste des biens matériels et logiciels nécessaires à la mise en conformité du SMSI du PAD avec la norme ISO 27001 version 2013;
- Mener des audits réguliers assortis de plans d'actions correctifs et assurer le suivi de la mise en œuvre pour réduire les écarts observés ;
- Mener les actions indispensables à la conduite du changement par le biais de séminaires, de formations, de sensibilisation, etc. ;
- Accompagner et soutenir le PAD jusqu'à l'obtention de sa certification ISO 27001.

Les détails sont indiqués dans les termes de référence, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **trois cent soixante-quatorze millions soixante-deux mille (374 062 000) FCFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux entreprises de droit camerounais et étrangères ci-après pré-qualifiées après l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°001/AMI/PAD/ 2022 du 31 Mars 2022 :

- **Groupeement Qualitec Sarl /Performance qualité BP : 12 431 Douala.**
- **Cabinet SMART SKILLS Avenue Hedi Chker-kef 7100 Tunis**

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercices 2022 et suivants,tâche **330241**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **29/11/2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
013/AOIR/CIPM-AS/PAD/2022 DU 20/10/2022
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET
L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE
L'INFORMATION CONFORME À LA NORME ISO 27001 VERSION 2013 AU PORT AUTONOME DE DOUALA
Financement : Budget PAD, Exercice 2022 et suivants.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

« Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières)

9. Delai de Livraison

Le délai minimum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **sept millions quatre cent mille (7 400 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **29/11/2022 à 13h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat.

Seuls les soumissionnaires seront habilités à assister cette séance d'ouverture, et à défaut ils pourront s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence d'une pièce dans les offres techniques et financières ;
- Non-conformité du dossier aux exigences du dossier d'Appel d'offres
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Non-respect des tableaux types de la proposition financière ;
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- Absence de la version électronique dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera sur la base des critères suivants :

- Présentation des offres : 05 pts
- Références de l'entreprise : 50 pts;
- Qualification et compétences du personnel-clé pour la mission : 24 pts;
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence : 21 pts.

Si les propositions financières sont complètes et dépourvues d'erreurs de calculs, la proposition financière la moins disante recevra une note financière (NF) de 100 points.

La formule suivante sera utilisée pour le calcul des autres notes financières :

$NF = 100 \times \text{Cout de la proposition financière la moins disante} / \text{Cout de la proposition financière considérée}$.
La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la Note Technique (NT) et de la Note Financière (NF) selon la formule suivante : $NG = (NT \times 80\%) + (NF \times 20\%)$

14. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante sur la base de la formule ci-dessus

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction des Systèmes d'Informations du PAD, BP 4020 Douala, Tél. Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : PAD@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

DOUALA le 20 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 014/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 1) AU CNIC S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Chantier Naval et Industriel du Cameroun communique :

Par Décision no _____, /022/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC du 30/08/2022 l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation suscitée :

N° LOT	PRESTATION	LIEU	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL HT	DELAI D'EXECUTION
		D'EXECUTION			
1	Souscription de la police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'Entreprise au CNIC S.A.	Siege Direction Generale et sites de production du CNIC	INSURANCE S.A. B.P.12230 Douala FCFA	31 500 000	12 mois
		ROYAL ONYX			
	MAITRE D'OUVRAGE				Le Directeur General du CNIC

Ladite entreprise est appelée à satisfaire aux obligations de souscription dans un délai maximal de dix (10) jours, sous peine d'annulation de son attribution, par la Direction Générale du CNIC.

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ECLAIRAGE SOLAIRE AU DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O01Q4.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage du dépôt SCDP de Ngaoundéré, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la Fourniture et à l'Installation d'un dispositif pour éclairage solaire au dépôt SCDP de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **cinquante-huit millions huit cent dix mille quatre-cent quarante-six (58 810 446) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Marché sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **O01Q4**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271/2272, Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax (+237) 233 40 47 96 , dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **17 novembre 2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032 /AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ECLAIRAGE SOLAIRE DU DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE ».

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **d'un million cent mille (1 100 000) francs F CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'Article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **17 novembre 2022 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
 - Absence d'une lettre de soumission financière timbrée et signée ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Notation
1	Références de l'Entreprise	Oui/Non
2	Moyens matériels	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Méthodologie et planning de réalisation des Prestations	Oui/Non
5	Preuve de capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM), Téléphone :(+237) 670 82 63 49 ou 6 79 50 14 77.

Visite du site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet de la délivrance d'une attestation de visite du site signée par le Chef du dépôt de Ngaoundéré.

DOUALA le 26 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE QUATRE (04) VÉHICULES (LOT 1) ET DE SIX (06) MOTOS AVEC ACCESSOIRES LOTS (LOT 2) POUR LE COMPTE DU PROJET ACREGIR.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II – (PADFA II),

Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), soussignée, communique, l'Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N°07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022, pour l'Acquisition de Quatre (04) Véhicules (lot 1) et de Six (06) Motos avec Accessoires (lot 2) pour le compte du Projet « **ACREGIR** », est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE DEMBO

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE COTATION
N°001/DC/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 25/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL
DIDACTIQUE(PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
561510202641515464290426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance pour le compte de la Commune de Dembo, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

LES prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo. Département de la Bénoué. Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment.

- Le matériel de l'administration et pédagogique

- Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de Six million Sept Cent Soixante-Dix Neuf Mille Six Cent (6 779 600) F CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont constituées en un Lot unique.

5. Participation et origine

la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Dembo, dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre, Tel.
695919 421/695 111 448.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la commune de Dembo, dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme nûn remboursable de vingt mille francs (20 000) francs CFA. payable à la Recette Municipale de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme

telles, devra parvenir à la Commune Dembo au plus tard le 12/11/2022 à 11 heures précises, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C. DEMBO/ DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation

est de Quatorze (14) jours calendaires pour à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de cent trente-cinq mille (135 000) francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de cent trente-cinq mille (135 000) francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 12/11/2022 à 12 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Dembo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé

14. Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires :

Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
Note technique Inférieure au seuil minimal de 70% soit 6 oui sur les 9 possibles ;
Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;
Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
Nombre des copies Insuffisantes.

14.2 Principaux critères essentiels :

Les offres seront évaluées sur les critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre sur 2 critères
- Proposition technique, planning de livraison sur 3 critères ;
- Capacité financière sur 1 critère ;
- Expérience du fournisseur sur 2 critères ;
- Acceptation des clauses administratives sur 1 critère.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 6

oui sur les 9 possible

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo.

DEMBO le 25 Octobre 2022

Le MAIRE

HAYATOU

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ COMMUNIQUE N° 011/C/CUM/CMA/DGA/DG/CIPM-CNIC DU 30/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° /22/CUM/CMADGA/DG/C1PM-CNIC DU 30/08/2022 RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE BRIS DE MACHINE & AUTOMOBILE AU CNIC S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Chantier Naval et Industriel du Cameroun communique :

Par Décision n° _____ /22/CUM/CMADGA/DG/CIPM - CNIC du 30/08/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

N° LOT	PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL HT	DELAIS D'EXECUTION
3	Souscription de la police d'assurance Bris de machine & Automobile au CNIC . S.A.	Yard %troller de Limbe	Assurance & Reassurance Africaine S.A. B.P.15584 Douala	84 925 332 FCFA	12 mois
MAITRE D'OUVRAGE			Le Directeur Général du CNIC		

Ladite entreprise est appelée à satisfaire aux obligations de souscription dans un délai maximal de sept (07) jours, sous peine d'annulation de son attribution, par la Direction Générale du CNIC.

DOUALA le 30 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CR-ES/CIPM/2022 DU 20/10/2022 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE ET URBANISME (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 110

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une consultation relative à l'achat du matériel topographique et urbanisme

2. Consistance des prestations

Les fournitures consistent essentiellement en l'achat de matériel topographique et d'urbanisme dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°4 relative aux spécificités techniques

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Coût prévisionnel en TTC: Achat du matériel topographique et urbanisme 10 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2022, imputation budgétaire n° : 222 110.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour Teerenstra-nkoibinkon. Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentallon d'une quittance des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse (s) de participer à la Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour Teerenstra-nkoibinkon. Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentallon d'une quittance des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse (s) de participer à la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre décharge au siège du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél ; (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard le 04/11/2022 à 12 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention ;

DOSSIER DE CONSULTATION N° } /DC/CR-ES/CIPM/2Q22 DU? 0 ^TOtJR L'ACHAT DE
MATERIEL TOPOGRAPHIQUE ET URBANISME (Procédure d'urgence).

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

Intitulé des projets Caution : Achat de matériel topographique et urbanisme 200 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. , . \ , Ces offres seront dépouillées au plus tard 04/11/2022 à 13 heures précises, par la Commission Interne de

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'un prospectus et fiches techniques détaillées du fabricant pour chaque fourniture ;
- spécifications techniques non conformes ;
- absence ou omission d'un sous-détail de prix quantifié :

12.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 27 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/AC/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAM/2022
DU 25 OCT 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) À L'IAEB DE
MAYO-OULO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
561510202641525464290426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet procédure d'urgence, le Maire de la Commune de Mayo-Oulo, Maître d'Ouvrage lance un avis de consultation en PU, pour la fourniture du matériel pédagogique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo-Oulo

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture du matériel pédagogique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo-Oulo.

Les spécifications dudit paquet minimum sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières inclus dans le présent dossier de demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt-quatre millions sept cent soixante-cinq mille six cent (24 765 600) F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais

6. Financement

Le financement est assuré par le Budget de fonctionnement du MINEDUB 2022.

IMPUTATION: **56 15 102 02 641525 464290 426**

AUTORISATION DE DEPENSE: **DE13396**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Oulo dès publication de l'avis de consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au service communal de passation des marchés de la commune de Mayo-Oulo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable au guichet de la recette communale de Mayo Oulo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au **Service Interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAM) du Mayo Oulo**, au plus tard le **14 NOV 2022 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation

N° 02/DC/RN/D42 CMO/CIPM/SIGAM/2022 du 25 OCT 2022

Pour la fourniture du matériel pédagogique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo-Oulo

Financement: BUDGET FONCTIONNEMENT minedub 2022

"à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est **d'un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **quatre cent quatre-vingt quinze mille trois cent (495 300) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-prefet).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de et du dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, techniques et financières qui aura lieu **le 14 NOV à 11heures précises au plus tard** dans la salle de la CIPM sise à la Commune de Mayo-Oulo

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- Pièces administratives incomplètes après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ,
- Absence de la caution de soumission
- insuffisance de capacité technique (nombre de oui inférieur à 70%)
- chantier abandonné ou non exécuté au cours des trois dernières années

15. Attribution

la commission interne de passation des marchés proposera au Maître d'Ouvrage, d'attribuer le marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du dossier de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante (Hors taxes) et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAM) de la commune de MAYO-OULO

GAROUA le 25 Octobre 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0921-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du **24 Octobre 2022**, la lettre-commande relative à la fourniture d'armoires de rangement pour les vestiaires du personnel et les lits de repos à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **ATELIER POLYVALENT, BP : 30675 Yaoundé, Tél : 699 60 82 10/674 03 57 58**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-huit millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent (18 364 500) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **deux (02) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 24 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°_15_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022**, les entreprises ci-dessous ont été retenues comme attributaires des Lettres Commandes relatives à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	BEBE TECHNOLOGY BP :33204 YAOUNDE Tel :656 238 600	10 928 666	15 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022 POUR L'ACHAT DE QUATRE (04) VÉHICULES (LOT 1) ET DE SIX (06) MOTOS AVEC ACCESSOIRES LOTS (LOT 2) POUR LE COMPTE DU PROJET ACREGIR.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II – (PADFA II),

Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), soussignée, communique, l'Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence N°07/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DU 31/08/2022, pour l'Acquisition de Quatre (04) Véhicules (lot 1) et de Six (06) Motos avec Accessoires (lot 2) pour le compte du Projet « **ACREGIR** », est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LES VESTIAIRES DU PERSONNEL ET LES LITS DE REPOS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0921-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du **24 Octobre 2022**, la lettre-commande relative à la fourniture d'armoires de rangement pour les vestiaires du personnel et les lits de repos à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **ATELIER POLYVALENT, BP : 30675 Yaoundé, Tél : 699 60 82 10/674 03 57 58**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-huit millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent (18 364 500) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **deux (02) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 24 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24 OCTOBRE 2022
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de bitumage de certains axes du réseau routier national.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du Marché comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations sont dévolues en cinq (05) missions :

- Mission 1 : Direction de l'exécution des travaux (DET)
- Mission 2 : Ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers (OPC)
- Mission 3 : Assistance aux opérations de réception et pendant la période de garantie (AOR)
- Mission 4 : Contrôle géotechnique de l'exécution des travaux
- Mission 5 : Assistance géotechnique aux opérations de réception

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour chaque lot toutes taxes comprises est de :

N° lots	Régions	Tronçons	Montants prévisionnels TTC en FCFA
Lot 1	Est	Bouam – Diang – Andom	398 390 400
Lot 2	Sud	Ngultang (Int10) – Carrefour Mengueme Si	399 761 775
Lot 3	Centre	Mengueme Si – carrefour Nkakhombo	399 606 750
Lot 4	Centre	Akonolinga (Sous-prefecture) – carrefour Yil	399 916 800
Lot 5	Sud	carrefour Ekong – carrefour Biyebe	398 366 550
Lot 6	Littoral	Edea (Inter n3) – Dizangue centre	399 854 790
Lot 7	Adamaoua	Pont de la Mape – Carrefour Mwoumban	398 986 650

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en **sept (07) lots** présentés comme suit :

N° lots	Régions	Tronçons	Linéaires (km)	Coûts prévisionnels en FCFA (TTC)	Délai (mois)	Type d'intervention
Lot 1	Est	Bouam – Diang – Andom	25,225	398 390 400	13	Contrôle technique, géotechnique Surveillance des travaux de construction des routes
Lot 2	Sud	Ngultang (Int10) – Carrefour Mengueme Si	23,3	399 761 775		
Lot 3	Centre	Mengueme Si – carrefour Nkakhombo	25	399 606 750		
Lot 4	Centre	Akonolinga (sous-prefecture) – carrefour Yil	23,2	399 916 800		
Lot 5	Sud	carrefour Ekong – carrefour Biyebe	18,3	398 366 550		
Lot 6	Littoral	Edea (Inter n3) – Dizangue centre	14	399 854 790		
Lot 7	Adamaoua	Pont de la Mape – Carrefour Mwoumban	24	398 986 650		
Total				2 794 883 715		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux de contrôle/groupement de Bureaux de contrôle ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° **026/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/MJC/2022 du 28/03/2022 (COMPOSANT I)** :

Il s'agit de :

N° d'ordre	Bureaux de contrôle/ Groupement de bureaux de contrôle Technique	Adresses/ Contact téléphoniques
1	Le COMPETING	BP : 7214 Yaoundé / Tél : 699 50 11 77
2	ECTA-BTP	BP : 785 Yaoundé / Tél : 222 22 00 87

N° d'ordre	Bureaux de contrôle/ Groupement de bureaux de contrôle Technique	Adresses/ Contact téléphoniques
3	SOREPS	BP : 13 438 Yaoundé / Tél : 222 219 097/242 034 114
3	Ets DIDON CONSEILS SARL	BP : 30011 Yaoundé / Tél : 677 01 06 08
4	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé / Tél : 222 22 35 64
5	STUDI INTERNATIONAL /STUDI CAMEROUN	BP : 3914 Douala / Tél : 699 569 213
7	Groupement TRANSAHELIIENNE/ CAMEROUN ENGINEERING	BP : 415 Ngaoundéré Tél : 696 745 061/675 067 174
8	SETEC INGENIEURIE	Tél : 699 982 904 / 675 255 601
9	WISE CONSULT	BP : 7246 Yaoundé / Tél : 672 13 37 80
10	EC2	B.P : 1075 Yaoundé / Tél : 699 56 92 12/670 83 71 20
11	CICOM Sarl	BP : 34480 Douala / Tél : 674 929 254
12	CREA CONSULT	BP : 11735 Douala / Tél : 233 426 385
13	Grpt INTEGEC/SINEGEO/GE	BP : 11 088 Yaoundé / Tél : 699 924 895
14	Grpt SETEC CAMEROUN	BP : 15350 Douala / Tél : 699 982 904/675 255 605
15	HTR	BP : 4013 Yaoundé / Tél : 222 028 886
16	A.Z CONSULTING	Tél : 677 63 38 61
17	BAMBUIY ENGINEERING	BP : 425 Bamenda / Tél : 677 936 926/661 126 126
18	GPT CIBAT INTERNATIONAL/ENSERBATE	BP : 10083 Yaoundé / Tél : 699 98 29 04/675 25 56 01
19	KAMAG	BP : 30416 Yaoundé / Tél : 699 142 281
20	IEA	BP : 720 Bamenda / Tél : 677 622 199
21	CADEK	Tél : 699 91 14 97

Les candidats de cette liste restreinte peuvent s'associer en groupement avec au plus un Bureau de Contrôle Techniques National ne figurant pas sur ladite liste.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2023 et Suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinq cent milles (500 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), (les volumes 1 et 2 devront être placés chacune dans les enveloppes distinctes), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque volume ;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et cinq (05) copies ;

L'enveloppe C contenant **une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le **30 Novembre 2022 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24 Octobre 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24 Octobre 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
OFFRE TEMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».*

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de **treize (13) mois**.

La durée globale d'intervention du prestataire doit tenir compte du délai de garantie (12 mois) en sus des délais d'exécution des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics (voir liste pièce 9.1 du DAO). Le montant, pour chaque lot, en FCFA de ladite garantie est égal à :

N° lots Contrôle	Régions	Tronçons	Montants des cautions de soumissions
Lot 1	Est	Bouam – Diang – Andom	7 967 808
Lot 2	Sud	Ngultang (Int10) – Carrefour Mengueme Si	7 995 236
Lot 3	Centre	Mengueme Si – carrefour Nkahkombo	7 992 135
Lot 4	Centre	Akonolinga (Sous-prefecture) – carrefour Yil	7 998 336
Lot 5	Sud	carrefour Ekong – carrefour Biyebe	7 967 331
Lot 6	Littoral	Edea (Inter n3) – Dizangue centre	7 997 096
Lot 7	Adamaoua	Pont de la Mape – Carrefour Mwoumban	7 979 733

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées. Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, une pièce reçue.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le **30 Novembre 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de l'ARMP abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée. A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée. Les offres techniques doivent être notées sur cent (100) points ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- Non-conformité dans 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ; la note méthodologique ;
- l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années ;
- Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum de **cent trente-deux millions (132 000 000 €)** ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 75/100.

c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

- La soumission datée, signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;
- Le bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page ;
- Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) paraphé à toutes les pages ;
- Les sous-détails des prix (voir modèle pièce 7.K) paraphé à toutes les pages ;

d) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

f) Le non-respect des modèles des pièces.

NB : le rabais présenté de manière manuscrite n'est pas accepté, pour être admis, il doit être mentionné en lettres et en chiffres.

Critères essentiels

1. Offre technique

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a- Qualification et expérience des experts affectés à l'opération (**sur 40 points**) ;
- b- Références du bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle (**sur 45 points**) ;
- c- Moyens techniques, logistiques et matériels à mettre en place (**sur 15 points**).

Le score technique minimum requis est de 75/100

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté une lettre de démission signée du Ministère de la Fonction Publique sera éligible.

2. Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen des offres techniques transmises tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM = MMd x 100 / MS

NM = Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivante :

N = [(75 x Note Technique) + (25 x Note Financière)] / 100

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant la note finale N la plus élevée.

NB : Au titre de cet Appel d'Offres, il ne peut être attribué qu'un (01) seul lot par soumissionnaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la re

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction d
92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou à la Direction des Etudes

NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09025/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 20/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GARNITURES DE SCIES SERVANT A LA REPARATION CYLINDRES DE SCIES A L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°048BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM du 22/07/2022 pour la fourniture d'un lot de garnitures de scies servant à la réparation des cylindres de scies à l'atelier mécanique de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°105/22/SDCC/CIPM du 07/10/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	SOSEA ROUTE DES ALIZES BP 76430 SANDOUVILLE FRANCE	89 794 806	90 jours pour 1500 kg à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. 150 jours pour 1750 kg à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 20 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°035/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1 ^{er}	SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM) Tél : +237 233 42 15 42 BP : 15085 - DOUALA	4 critères validés sur 5, soit 80%	105 066 378	Quatre-vingts dix (90) jours
2 ^{ème}	BETANG ENGINEERING BP : 7528 – DOUALA Tél : 677 796 637	3 critères validés sur 5, soit 60%	Éliminé	

Le Directeur Général de **SOCIETE AFRICAINE DE COMMERCE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE (SACIM)**, Tél : **+237 233 42 15 42**, BP : 15085 - DOUALA, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0914-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcgdu** du **21 Octobre 2022**, la lettre-commande pour la fourniture des équipements de radiocommunication sol-air et sol-sol pour les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **GLOBAL TELECOMMUNICATION HOUSE S.A, BP 17685 Douala, Tél : 233 43 47 58 / 677 75 53 00, Fax : 233 42 02 42**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-sept millions cinq mille cinquante (17 005 050) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus est priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°102/22/AONO/SDCC/CIPM DU 21/10/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR ENGINS MANITOUA LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de pièces de rechange pour engins manitouà la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentAppel d'Offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de pièces de rechange pour engins manitouà la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **50 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **35 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces électriques, pièces moteur et divers ;

Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces pour hydrauliques et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/11/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°102/22/AONO/SDCC/CIPM DU 21/10/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOUA LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

11) Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **700 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **23/11/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces électriques, pièces moteur et divers

ITEM	DESIGNATION	Catalogue	Référence
1	Alternateur 12V	647003 C	2871A163
2	Démarrreur	547511 C	551508
3	Démarrreur	547872 C	134827
4	Démarrreur	647003 C	AP 1963 rep.: 1
5	Inverseur de marche	547872 C	190862
6	Radiateur	547511 C	4 AA 102 Rép.: 1
7	Roulement moyeu Ext.	547872 C	7AA42 Rep.: 44
8	Roulement moyeu Int.	547872 C	7AA42 Rep.: 45
9	Joint torique de pont	547511 C	106611/005077
10			

Plateau de frein

647108 C



AX 1575 Rep.: 13



11	Câble accélérateur extrémités en caoutchouc et agraphe	547511 C	185580
12	Câble accélérateur réf. 2028	547872 C	202817
13	Câble accélérateur réf. 2107	647108 C	210775
14	Radiateur	547872 C	4 AA 383 Rep. : 1
15	Culasse compète	547511 C	AP 763 Rep.: 1
16	Culasse complète	547872 C	AP 1556 Rep. : 1
17	jeu de 05 coussinets palier	547818 C	AP 1424 Rep. : 3
18	jeu de 05 coussinets palier	547511 C	AP 762 Rep. : 3
19	Joint de culasse	547511 C	AP 763 Rep.: 24
20	Piston et segment complet	547872 C	AP 1555 Rep. : 9
21	Pochette moteur Inf.	547872 C	AP1568 Rep.: 2
22	Pochette moteur Sup.	547872 C	AP1568 Rep.: 1
23	Pompe à huile	647003 C	AP1955 Rep.: 16

Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces hydrauliques et divers

ITEM	DESIGNATION	Catalogue	Référence
1	Joint torique moyeu AR	647108 C	AX 1582 Rep.: 212
2	Arrêt d'huile moyeu AR	647108 C	AX 1582 Rep.: 28
3	Bague balancier pont AR	647108 C	AX 1584 Rep.: 2
4	Bague sup de rotule fusée AR	647108 C	AX 1582 Rep.: 13
5	Flexible tube d'échappement MC30 S2	547818 C	4 AA 255 Rep.: 6
6	Ecrou moyeu	647003 C	7AA70 Rep18
7	Ecrou moyeu	547872 C	7 AA 42 Rep.: 43
8	Maillon d'accouplement de chaine	547872 C	5AA52 Rep.: 34
9	Support moteur AR	547872 C	4AA383 Rep.: 60
10	Arrêt d'huile soupape admission	647003 C	AP 1952 Rep.: 9
11	Arrêt d'huile soupape échappement	647003 C	AP 1952 Rep.: 14
12	Biellette AR gauche	647108 C	AP1951 Rep.: 12
13	Joint carter de pont	547511C	134048

14	Vérin de direction	547872 C	10 CE49 Rep.: 1
15	vérin de direction	647003 C	10 CE 61 Rep: 1
16	Kit vérin de direction	547872 C	10 CE49 Rep.: 12
17	Kit vérin d'inclinaison	547872 C	10 CD 42 Rep.: 22
18	Kit boîtier de direction	647108 C	11 EA 354 Rep.: 7
19	Kit distributeur	647872 C	10 DA 88 Rep.: 18
20	Distributeur hydraulique	647108 C	10 DA 88 Rep.: 2
21	Valve d'équilibrage	547511 C	10 AF 103 Rep.: 7

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces de rechange mécanique ou électriques des engins) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **25 000 000 FCFA** pour le lot 1 et **17 500 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à **50 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **35 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/10./2022 POUR LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL POUR CERTAINS PERSONNELS D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2022 de la société Aéroports Du Cameroun, le Directeur Général Maître d'Ouvrage envisage l'acquisition de tenue de travail pour certains personnels d'exploitation de la société Aéroports Du Cameroun pour l'amélioration de la qualité de service dans les plateformes aéroportuaires de la concession.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché consistent en la fourniture des tenues à certains groupes de personnels d'exploitation ci-après :

- Agents passage ;
- Agents PCE ;
- Agents PCA ;
- Agents Opérations et Piste ;
- Hôtesse des Relations Publiques.

Lesdites tenues qui seront conformes aux modèles annexés sont constitués de :

Pour les dames

- Robe polyester/laine vert sapin ceinture tissu à nouer ;
- Jupe polyester/laine, vert sapin, fente côté ;
- Veste polyester/laine/élasthane, vert sapin ;
- Escarpin cuir noir ;
- Bustier N° 1 satin/polyester/élasthane, uni blanc
- Bustier N° 3 satin/polyester/élasthane, blanc, biais vert
- Foulard personnalisé N°1 ;
- Foulard personnalisé N°2.

Pour les hommes

- Pantalon polyester/ laine vert sapin ;
- Chemisette polycoton blanche, manches courtes ;
- Cravate bordeaux personnalisée ADC ;
- Chaussure cuir noir.

Les caractéristiques techniques sont contenus dans le descriptif des fournitures pièces N°5 du DAO..

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est estimé à **trois cent millions (300 000 000) de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun et spécialisées dans la confection des vêtements et tenues personnalisées et ayant des références en la matière.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne **60433000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA**, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **29/11/2022 à 12 heures**:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28./10./2022 POUR LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL POUR CERTAINS PERSONNELS D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **huit (08) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six millions (6 000 000) FCFA**:

Valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29./11/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1102-386**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou présence d'au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, Enveloppe A) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, Enveloppe C) ;
- Un nombre de oui inférieur à **six (06)** pour la notation des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- Non-conformité à au moins une des spécifications techniques majeurs : pour les tissus (couleurs, matière), pour les chaussures (types, couleurs).

14.2 Critères essentiels

Références en prestations similaires : **oui/non**

Capacité financière : **oui/non**

Garantie et service après-vente : **oui/non**

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**

Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 porte 0103, poste 330.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

-MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

-CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

-Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 24 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 27 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux d'entretien de certains tronçons de routes**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **les travaux d'entretien de certains tronçons de routes**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les taches suivantes:

N° Lot	LOT 1: BONDJOCK – HONDOLL – MINKA	Lot 2 : BONDE - BAGBA
Tâches	SERIE 000 : INSTALLATIONS	SERIE 000 : INSTALLATIONS
	SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS	SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
	SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE	SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	TRONCONS	Coûts Prévisionnels (En F CFA)
Lot 1	BONDJOCK – HONDOLL – MINKA	Vingt Quatre Millions Francs (24 000 000 F) CFA
Lot 2	BONDE - BAGBA	Vingt Cinq Millions Francs (25 000 000F) CFA

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Deux (02)** lots définis comme suit :

N° Lot	TRONCONS	LONGUEURS
Lot 1	BONDJOCK – HONDOLL – MINKA	7,900KM
Lot 2	BONDE – BAGBA	6,3KM

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **90 000F (Quatre Vingt Dix Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 24 NOVEMBRE 2022 à partir de 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 27OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

N° Lot	TRONCONS	Cautionnement Provisoire (En F CFA)
Lot 1	BONDJOCK – HONDOLL – MINKA	Quatre Cent Quatre Vingt Mille Francs (480 000 F) CFA
Lot 2	BONDE - BAGBA	Cinq Cent Mille (500 000 F) CFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 24 NOVEMBRE 2022 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 20/25 éléments positifs (oui).

Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 08 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). ***Un même prestataire peut être attributaire de plus d'un lot.***

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (Quatre-Vingt-Dix) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONR/IMP/IMP/2022 DU 26 OCTOBRE 2022, POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET D'ETUDES
POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET POUR LES ETUDES DU PROJET DE
L'EXTENSION DE L'UNITÉ PILOTE DE PRODUCTION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS AMÉLIORÉS
(MTA) DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MÉDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MÉDICINALES (IMP).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite des travaux de construction d'un bâtiment devant abriter l'Unité Pilote de Production des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA), les études d'impact environnemental et social et celles du projet d'extension de l'Unité Pilote de production de ladite Unité doivent être préalablement faites.

De ce fait, l'IMP à travers son Directeur Général se lance dans la mise en place d'une Unité Pilote de fabrication moderne des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) et une gamme de produits pour le traitement de maladies infectieuses, de maladies chroniques, dégénératives et de la malnutrition.

Pour y parvenir, l'IMP lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence (AONR) pour les études d'impact environnemental et social et pour les études du projet d'extension de l'Unité Pilote de production des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA).

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la sélection d'un Cabinet d'étude ou d'un Groupement devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « **les études d'impact environnemental et social et pour les études du projet d'extension de l'Unité Pilote de Production des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA)** ».

2. Consistance des prestations

La prestation consiste notamment à planifier efficacement la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social ; et celles du projet pilote de production afin d'être en étroite ligne avec les exigences réglementaires à savoir :

- le décret n°2005/0577/PM du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental abrogé par le décret n°2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social ;
- de l'arrêté n°0070/MINEP du 22 avril 2005 fixant les catégories d'Opérations donc la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental et social ;
- de l'arrêté n°00001/MINEP du 03 février 2007 définissant le contenu général des Termes de Référence d'études d'impact environnemental ;
- de la politique de durabilité environnementale et sociale de la Société Financière Internationale (IFC), révision du 1^{er} janvier 2012.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **22 000 000 (Vingt-deux millions) Francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes de droit camerounais ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
01	AFRIC PHARMACONSULTING Sarl	B.P. : 2911 DOUALA
02	Ets WAILA	B.P. : 34468 YAOUNDE
03	LNH PHARMAFRIK SA	B.P. : 4818 DOUALA

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'IMPM, Exercice 2022, Imputation Budgétaire : 56-192-474-73-11-10-220100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de l'IMPM, sise dans l'enceinte du MINRESI à NGOA EKELLE. Tél. : 675 12 29 93/677 53 56 69, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'IMPM, sise dans l'enceinte du MINRESI à NGOA EKELLE. Tél. : 675 12 29 93/677 53 56 69, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335988** ouvert à cet effet par l'ARMP dans les agences de la BICEC, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'IMPM, sise dans l'enceinte du MINRESI à NGOA EKELLE, Tél. : 678 571 353/691 711 566 au plus tard le **08 novembre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONR/IMPM/CIPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022, POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'ETUDES POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET POUR LES ETUDES DU PROJET PILOTE DE PRODUCTION EN VUE DE L'EXTENSION DE L'UNITE PILOTE DE PRODUCTION DES MEDICAMENTS TRADITIONNELS AMELIORES (MTA) DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MEDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MEDICINALES (IMPM).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres indiquées dans le présent Avis d'Appel d'Offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans des enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du RPAO et séparées par des intercalaires en format de couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est **d'un (01) mois** calendaire à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Cette caution, valable pendant trente (30) jours au-delà de la validité des offres est de **200 000 (Deux cent mille) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. D'abord le dépouillement des pièces administratives et techniques qui aura lieu le **08 novembre 2022 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM dans la salle de réunion sise à la Direction Générale de l'IMPM/Ngoa-Ekélé, dans l'enceinte du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée de leur choix.

Ensuite, l'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenus une note technique **supérieure ou égale à 60 points sur 75 (? 60/75)**.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères essentiels :

- Note technique (N_t)

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	03
2	Références générales de l'entreprise;	07
3	Capacité de financement;	05
4	Planning et délai;	10
5	Les preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés, datés à la dernière)	10
6	Compétence et qualification du personnel clé	40
Note totale de l'offre technique		75

- Note financière (N_f)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante : $N_f = 75 \times M_d/M_i$

Où N_f est la note financière de l'offre considérée sur 75 points ;

M_d est le montant TTC de l'offre du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

M_i est le montant TTC de l'offre considérée.

14.2. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Proposition financière incomplète (absence d'un sous détail de prix, d'un prix quantifié dans le Devis Quantitatif et Estimatif, absence d'un élément de la proposition financière tel que précisée dans le RPAO) ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le Dossier Technique ;
- Note technique ; inférieure à **60 points sur 75**.

Seuls les soumissionnaires qui auront satisfaits à tous les critères éliminatoires et ayant une note technique supérieure ou égale à 60 points sur 75 seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

La note globale sera pondérée comme suit : $N_g = 0,6.N_t + 0,4.N_f$

N_g : Note globale

N_t : Note technique

N_f : Note financière

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'IMPM, Tél. : 675 12 29 93/677 53 56 69./-

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OYONO ESSAME Jean Louis

CITY MAYOR

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°015/ONIT/BCC/C2D-RC2/ITB/2022 OF 27/10/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF GREEN SPACES IN THE TOWN OF BAMENDA IN THREE LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In line with the execution of the C2D “Regional Capitals 2” program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender N° 015/ONIT/BCC/C2D-RC2/ITB/2022 of 27th October 2022 for the construction of green spaces in the town of Bamenda in three lots.

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract includes the different activities grouped in three lots as follows:

- Preliminary Works;
- Earth Works;
- Excavation and Earth Works;
- Reinforced and Non-Reinforced Concrete Works;
- Foundation Works;
- Masonry (Agglomerates for Infill Wall);
- Wooden Structure - Carpentry - Roofing - Ceilings;
- Plumbing;
- Electricity - High Current - Low Current - Safety;
- Metal Works – Locksmithing;
- Wood Works;
- painting;
- Specific Furniture.

In addition, all other subjects necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC.

3. Cout Prévisionnel

estimated cost

S/N	BATCH	COST/LOT FCFA (IAT)
1	Lot 1	90,000,000
2	Batch 2	190,000.000
3	batch 3	169,000,000
	Total	449,000,000

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The works subject of this invitation to tender shall be funded by C2D - "REGIONAL CAPITAL 2" budget. 'Assignment agreement CCM 1521 01 G of June 28, 2018'. Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all companies specialized in building construction and public works.

7. Financement

C2D – "REGIONAL CAPITALS 2" Budget; 'Assignment agreement CCM 1521 01 G of June 28, 2018'

8. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted and obtained from the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program, as soon as this tender notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Mayor's Cabinet as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **One hundred and eighty-seven thousand two hundred and fifty (187,250) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the City Mayor's Cabinet not later than **_09/12/2022 (42 Days) 2022 at 12 noon precisely** and should carry the inscription:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°015/ONIT/BCC/C2D-RC2/ITB/2022 OF 27/10/2022 FOR THE EXECUTION CONSTRUCTION OF GREEN SPACES IN THE TOWN OF BAMENDA IN THREE LOTS .

11. Delai de Livraison

The maximum execution timeframe provided by the Project Owner for the execution of the work's subject of the works is as presented below:

- batch 1: Five months;
- batch 2: eleven months;
- batch 3: Ten months.

Batches

The works are grouped in three (03) lots

1	Ntamuche green space	Lot 1
2	Municipal garden Bamenda 1	Batch 2
3	Small green spaces	batch 3

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of the amounts tabulated below and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

No_ –	batch	Amount (F CFA)
1	LOT 1	1,800,000
2	LOT 2	3,800,000
3	LOT 3	3,380,000

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers, etc...) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

14. Ouverture des Plis

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on **09/12/2022** at **1:00 o'clock pm** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the Bamenda City Council Internal Tender's Board Hall.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

15. Critères d'évaluation

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications, and qualification of candidates.

Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence of Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity lot 1: 54,000,000
 - Attestation of Financial Capacity (certificate from a first-class bank) is defined per lot as follows:
 -
 - Batch 2: 70,000,000
 - batch 3: 60,000,000 batch 1: 324,000,000
 - Average annual turnover for the past three years (2022, 2020, and 2019) and defined per lot as follows:
 -
 - Batch 2: 360,000,000
 - batch 3: 340,000,000
- The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility, and social and environmental responsibility

In case of Joint venture, the turnover will be satisfied as follows; 50% for the leader of the joint venture, 25% for each member and 100% for the joint venture.

Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience;
- human means;
- material means;
- Methodology approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of contracts.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the Bid (Section 4).

16. Attribution

The contracts shall be awarded to those bidders whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest.

A bidder may tender for more than one lot but can only be attributed a maximum of two (2) lots.

in case a bidder is tendering for more than one lot, he should obligatorily present two separate documents for personnel, equipment, and financial capacity (cumulative as specified in 14.1)

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for *ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.*

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 27 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL D'OFFRES CONCERNE : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/PADFA II/CSPM/2022 DU 26 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE RIZICOLE DE BINGOU DANS LA COMMUNE DE TONGA, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE (BM) , FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le PADFA II envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « pour la réalisation des travaux de réhabilitation du périmètre rizicole de Bingou (23,75 ha) dans la Commune de Tonga, Département du Ndé, Région de l'Ouest ».

2. Consistance des prestations

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leur offre concernant l'exécution et l'achèvement **des travaux de réhabilitation du périmètre rizicole de Bingou (23,75 ha) dans la Commune de Tonga, Département du Ndé, Région de l'Ouest**, travaux faisant l'objet, dans le cadre dudit Appel d'Offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif^[1]. Ces travaux comprennent les activités suivantes :

- Ø Défrichage manuel avec Dessouchage des arbres ;
- Ø Préplanage et/ou pulvérisage léger ;
- Ø Confection de diguettes pour découpage ;
- Ø Construction et la réhabilitation des ouvrages de prise au fil de l'eau ;
- Ø Construction de nouveaux canaux d'irrigation et de drains ;
- Ø Réhabilitation de canaux d'irrigation et de drains existants ;
- Ø Construction de canaux secondaires ;
- Ø Construction ou la réhabilitation prise en béton armé type TOR ;
- Ø Construction de divers ouvrages en béton armé (chutes, seuil, Canaux autoportés etc.) ;
- Ø Construction et la réhabilitation la piste interne ;
- Ø Traitement d'un point critique sur la voie d'accès au bas-fond (route Badounga - Mboditcha) avec la pose de buses et aménagement des accès sur 145m
- Ø Construction et la réhabilitation des aires de séchage ;
- Ø Formation et renforcement des capacités des producteurs pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance ;
- Ø Plantations d'arbres.

3. Allotissement

Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en un seul lot.

4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

5. Consultation du Dossier

Le lieu d'obtention des DAO est le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net ; www.padfa.net

6. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en **espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARPM n°3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des Chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme responsable de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 694 55 76 13/ 237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **15 NOVEMBRE 2022 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention suivante:

*« Travaux de réhabilitation du périmètre rizicole de Bingou dans la Commune de Tonga, Département du Ndé,
Région de l'Ouest
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Délai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de trois **(03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission d'un montant de Sept Cent Mille (700 000) F délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI.

10. Recevabilité des Offres

Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.

Les offres électroniques ne sont pas acceptées.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **15 NOVEMBRE 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Une entreprise adjudicataire sera sélectionnée, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

Les critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;



- b) Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de non-conformité ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier de son fait au cours des trois (03) dernières années ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Absence du formulaire d'auto-certification du FIDA pour service concerné qui soient daté, paraphé et signé ;
- g) Non satisfaction d'au moins 75% « oui » des critères essentiels ;
- h) Absence d'un conducteur des travaux, Ingénieur des travaux en génie rural, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Rural (ONIGR) et ayant au moins 07 ans d'expérience et une expérience dans un les projets similaires ;
- i) Absence d'un prix unitaire quantifié.

Les critères essentiels :

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

N°	CRITÈRES	NOTATION	
		OUI	NON
A	Présentation de l'offre		
B	Référence et capacité financière de l'entreprise		
C	Personnel d'encadrement		
E	Matériel d'encadrement		
F	Méthodologie de travail		
G	Garantie de bonne exécution des travaux signés sur l'honneur		
H	Garantie de bonne exécution environnementale et sociale signé sur l'honneur.		
I	Attestation de visite de site signée sur l'honneur		

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Une séance d'information ne sera pas organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, dans la Section II du dossier.

YAOUNDE le 26 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE PITO A

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N03/AC/C-PTA/CIPM/2022 DU 21/10/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITO A DANS LA COMMUNE DE PITO A.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation relatif à la **fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Pito a**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (**paquet minimum**) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **Vingt-trois millions quatre cent trente mille deux cent cinquante (23 430 250) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires des services installés au Cameroun et assujetties au régime fiscal.**

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget de fonctionnement du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022.**

Références budgétaires

N° de l'acte :

Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa** dès Publication de l'avis de Consultation et au Chef Service Technique de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six(06)copies et une (01) version numérique** de l'offre financière sur CD marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa au plus tard le **14/11/22 à 10 heures, heure locale**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°03/AC/CPTA/CIPM/2022 DU 21/10/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est de **vingt un jours (21) jours calendaires à compter de la de notification de la livraison**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent soixante-huit mille six cent cinq (468 605) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°9 de la DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation sous peine de rejet.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **14/11/2022 à 11heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Pitoa.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié, à la fois au BPU et au DQE
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise (au moins trois références similaires accompagnées des et dernières pages des Lettres Commandes respectives) ; **3 Oui**
- Matériel de livraison (Les caractéristiques du matériel proposé, photos des fournitures) **2 Oui**
- Planning d'exécution de la livraison (organisation et mode de livraison) **1 Oui**
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et Descriptif paraphé et signé à la dernière page) **2 Oui**
- Surface financière (Chiffre d'affaire et capacité d'autofinancement délivrée par une banque agréée) **2 Oui**
- Présentation générale de l'Offre ; **1 Oui**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de Oui, soit 08 OUI sur les 11 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'Issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

GAROUA le 21 Octobre 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

ASTA Madeleine

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !